

Françoise BLONDEL



Introduction:

Le texte présenté dans ce fascicule a fait l'objet d'une conférence donnée deux fois, l'une à la Mairie d'Yvetot le 30 août 2019 et l'autre aux Dames Blanches le 22 septembre 2019 dans le cadre de la commémoration du 75ème anniversaire de la Libération d'Yvetot. Ce texte s'attache à retracer ce qu'a été la vie quotidienne de notre cité entre 1939 et 1945. Pour ce faire, j'ai choisi de suivre le traditionnel chemin de la chronologie, à compter du 3 septembre 1939, date d'entrée en guerre de la France et ce, jusqu'à l'immédiat après-guerre. J'ai voulu aussi, autant que faire se pouvait, redonner un maximum la parole aux témoins de l'époque, à ceux qui ont vécu les évènements en direct, afin d'éviter toute interprétation sur des faits pouvant encore susciter quelques réactions affectives. C'était aussi le moyen me semble-t-il d'introduire une dimension émotionnelle destinée à humaniser ces faits pouvant apparaitre parfois comme froids ou brutaux. C'est pour cela qu'au-delà des recherches habituelles effectuées dans des revues, des ouvrages ou des journaux, je me suis plongée dans les registres de délibérations du Conseil municipal d'Yvetot couvrant la période 1939-1945 afin de retrouver « l'ambiance » de l'époque et de pouvoir la restituer.



Du 3 septembre 1939 au 6 juin 1940 :

Le règlement insatisfaisant de la Première Guerre mondiale et les ambitions expansionnistes et hégémoniques de l'Allemagne nazie vont entrainer un certain nombre d'évènements parmi lesquels: l'annexion autoritaire de l'Autriche le 11 mars 1938, puis celle des territoires sudètes pris à la Tchécoslovaquie le 21 octobre 1938 en enfin l'agression militaire de la Pologne le 1er septembre 1939. Ce dernier évènement provoque dès le 3 septembre 1939 à 11h l'entrée en guerre du Royaume-Uni suivie de celle de la France le même jour à 17h.

Comment les yvetotais ont-ils perçu, vécu et appréhendé les premiers mois de cette guerre qui allait devenir mondiale?

En 1939, Yvetot compte environ 7 000 habitants. Le premier signe de ce conflit qui leur parait tout d'abord lointain va se matérialiser en premier lieu, dès avant l'entrée en guerre officielle de la France, par la signature le 24 août 1939 d'un arrêté du Ministre de la guerre stipulant dans son unique ar-

ticle : « Le droit de réquisition est ouvert dans la commune de Yvetot à partir du 24 août 1939 à six heures ». Il s'agit bien évidemment de réquisition militaire. Puis, le 6 septembre 1939. lors d'une réunion de conseil municipal, le Maire, Marcel Richard, faisant référence à la mobilisation, ouvre la séance par ces mots : « l'ai l'impérieux devoir d'adresser à ceux de nos concitoyens qui ont rejoint les armées, notre salut cordial et confiant. Ils sont partis pour défendre le pays, pour défendre la France, pour permettre à ceux qui vont rester une vie tranquille. Ils ont droit en retour à être assurés que leurs femmes, leurs enfants, leurs parents ne seront pas abandonnés ».

Au cours de la réunion de conseil du 29 novembre 1939, le même Marcel Richard annonce et salue la première victime yvetotaise de la guerre : le sergent Jacques Bretteville. Dès février 1940, on apprend, grâce au mémoire de maîtrise d'histoire d'Erik Deneu soutenu en 1991 à l'Université de Rouen et intitulé «La seconde guerre mondiale à Yvetot », que la po-

pulation commence à stocker les produits de première nécessité, constat effectué à la suite d'un relevé des stocks de marchandises établi par la mairie suite à une demande du service de ravitaillement de la Préfecture. C'est aussi durant ce mois de février 1940 qu'arrivent sur le bureau du Maire, de très nombreuses demandes d'hébergement provenant d'habitants du Nord et de la région parisienne. L'arrêté préfectoral du 18 mars 1940 impose les premières restrictions : la vente de la viande sera désormais réglementée. Toujours grâce à Erik Deneu, on apprend que l'Etat par l'intermédiaire de la Préfecture, adresse à la mairie des consignes de sécurité : envoi de bombes incendiaires d'exercice pour que les pompiers puisse se préparer à une attaque aérienne (lettre du Préfet du 25 mars 1940), puis envoi d'affiches représentant la silhouette des principaux avions ennemis destinées à être apposées dans les lieux publics afin que chacun puisse les

recon<mark>naître (circ</mark>ulaire pré<mark>fectorale du</mark> 9 avril 1940), par exemple.

Mais c'est à partir du mois de mai 1940 que la guerre va vraiment se concrétiser pour les yvetotais. En effet, à la suite de l'invasion de leur pays, environ 1 500 réfugiés belges vont traverser la ville, quelques uns y élisant provisoirement domicile. Leur témoignage sur l'avancée foudroyante des allemands va contribuer à la prise de conscience de chacun, que la guerre est bien là. Et lors de la réunion de conseil municipal du 15 mai 1940 sont décidées : la mise en place des cartes de rationnement ainsi que la constitution d'un comité de défense passive (la défense passive consistant en la protection des populations en cas de guerre). Cette réunion s'était ouverte par une adresse aux mobilisés qui reflète tout à fait l'état d'esprit de l'époque : « Salut unanime aux armées alliées qui, actuellement, sont en Belgique. Des échos qui parviennent du champ de bataille, il résulte que notre armée est digne de ses devancières, de celle de 1914-1918, dont il y a des représentants dans l'assemblée. Nul doute qu'avec une armée semblable, on doit avoir confiance dans le résultat de la lutte. Mr. Le Maire propose d'envoyer un salut particulièrement confiant à ceux des yvetotais en ce moment sur le front de Belgique ».



Ordre de mobilisation générale





Tickets de Rationnement



Vue générale d'Yvetot avant la



Les « évènements » de juin

Le 6 juin 1940, le front français est percé en Picardie. Le lendemain, le futur Maréchal Erwin Rommel, commandant de la 7ème Panzer-Division entre en Normandie avec l'intention de couper le repli vers le Havre, car des divisions anglaises et françaises se trouvent dans la région de Dieppe et de Saint-Valéry-en-Caux. Située en plein cœur du département de la Seine-Inférieure, au centre du Pays de Caux, traversée par la route qui relie Rouen au Havre, se trouvant aussi sur l'axe Saint-Valéry-en-Caux/Caudebec-en-Caux et donc à mi-chemin entre la mer et la Seine, la ville d'Yvetot a, de par cette position géographique, une importance stratégique évidente qui va permettre aux troupes allemandes d'arriver dans les meilleures conditions au bord de la Manche nous dit Robert Tougard dans la conférence qu'il a donnée le 26 août 2004 dans le cadre de la commémoration du 60ème anniversaire de la Libération d'Yvetot.

Pendant 3 jours, les vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 juin 1940, la ville fut la cible de l'aviation allemande. Mais laissons la parole

à un témoin direct de l'époque. Lors de la réunion du conseil municipal du 28 août 1940, le Maire, Marcel Richard s'exprime ainsi : « Depuis notre dernière réunion du 15 mai jusqu'au 7 juin, nous vivions relativement tranquilles; la guerre ne nous avait guère atteints, sauf nos mobilisés et brusquement le vendredi 7, vers 18h30, des avions de bombardement venaient sur notre ville et jetaient une vingtaine de bombes. Il y eut ce jour là 2 tués et une dizaine de blessés. Le lendemain samedi vers 10h30, nouvelle incursion des bombardiers sur Yvetot, résultat : 2 tués à l'usine Deneuve et 2 blessés. Enfin, le dimanche après 18h30 eut lieu un bombardement encore plus violent avec un plus grand nombre d'avions qui a fait 6 victimes (dont 4 membres d'une même famille) dans une petite cour près de la rue de la gare et des dégâts considérables. Après les 2 premiers bombardements, la population yvetotaise, surtout celle du centre, a pensé qu'elle ne pouvait pas rester en ville. A ceux qui venait me demander ce qu'il fallait faire, j'étais obligé de répondre que du point de vue

administratif, nous n'avions reçu aucune indication. Le samedi, à 22h30, je téléphonais à la Préfecture pour expliquer qu'un certain nombre d'habitants désiraient s'en aller, qu'ils demandaient à être renseignés sur la direction à prendre et s'il y avait un département d'accueil. La réponse fut que le ministère n'avait donné aucun ordre. Le dimanche matin, tout le centre de la ville était abandonné à part quelques rares commerçants. Dans le courant de la journée, aux personnes venues me consulter, je conseillais de partir vers la fin de la journée. Yvetot était presque complètement vide, c'est ce qui explique comment le bombardement du dimanche soir, n'a pas fait plus de victimes. Après consultation avec Mr. Nion, le commissaire de police et le commandant de gendarmerie, lorsque nous avons vu que le ravitaillement n'était plus assuré, nous avons pensé qu'il était sage de s'en aller. Pour ma part, j'ai quitté Yvetot à 17h30, la plupart d'entre vou<mark>s étaie</mark>nt déjà partis ou ont tenté de partir ».

C'est au cours du bombardement

du 9 juin que sont détruits l'église, la gendarmerie et départemental l'institut l'enfance (ancienne Institution ecclésiastique) dont les 260 enfants avaient été heureusement évacués à temps. A propos de l'église : « on aperçut longtemps les trois cloches brisées qui gisaient dans les ruines » nous dit Jehan Lepovremoyne dans un article publié dans la Revue de Rouen en 1958. Et Michèle Varin témoigne dans le Courrier cauchois du 31 juillet 2004 : « En juin 1940, je faisais ma communion solennelle. Avant la messe, on effectuait une procession tout autour de l'église et ce jour-là les avions allemands tournaient au-dessus de nous. On nous a fait rentrer précipitamment. Trois jours après, l'église était détruite. La dernière communion solennelle dans cette église a donc eu lieu le 6 juin 1940, c'était la mienne. La première bombe est tombée le vendredi 7 juin dans l'aprèsmidi ». Les ruines de l'église, jugées dangereuses, seront rasées au commencement de 1941.

A l'issue de ces 3 journées de bombardements, c'est au tour des forces terrestres d'entrer en jeu. Le lundi 10 juin, Rommel donne l'ordre au 25ème Panzer-Régiment de guitter la banlieue rouennaise et de se diriger vers Yvetot et Saint-Valéry-en-Caux. Le but était d'arrêter la fuite des soldats français et écossais en pleine déroute, qui s'acheminaient vers la Seine ou vers la mer. Les blindés qui foncent à une moyenne de 40 km à l'heure entrent dans Yvetot vers 10h30, dans une ville écrasée, déserte où il ne reste des 7 000 habitants des quelques jours plus tôt qu'une trentaine de personnes. Ainsi que nous le dit Jehan Lepovremoyne, ces personnes: « remarqueront que l'Allemand revient dans Yvetot par sa route traditionnelle d'invasion, la rue de l'Etang, l'ancienne route de Rouen, déjà suivie en 1870... ». Et celui-ci de poursuivre : « Mais les destructions accumulées ne suffisent pas à l'Allemand. La soldatesque, dès le lendemain, brûle systématiquement ce qui demeure debout du centre commercial. Elle se livre cependant à une opération préalable. Les magasins sont pillés de fond en comble. Puis, soit au lance-flamme, soit au plastic, les vainqueurs transforment le cœur d'Yvetot en un bûcher monstrueux. L'incendie dura des jours ». C'est ce qui vaudra à la ville sa citation à l'Ordre de la Nation sur laquelle nous reviendrons plus tard.

Dans une délibération du 30 mai 1945, Marcel Richard indique que l'officier allemand responsable de cet ordre d'incendie serait le même qui aurait fait incendier la ville d'Amiens à savoir le Général Heinz Guderian (1888-1954). Général de l'armée de terre allemande, il fut l'un des concepteurs de la Panzerwaffe, branche blindée de cette armée de terre et appliqua la doctrine de la « guerre éclair » (Blitzkrieg) en incluant l'utilisation intensive des chars d'assaut lors de l'invasion de la France en 1940. On s'est longtemps demandé pourquoi la ville d'Yvetot avait fait l'objet de telles exactions. Michel David qui témoigne dans le Paris-Normandie du 18 août 2004 donne une explication entendue ou lue plusieurs fois par ailleurs, mais qui n'a rien

d'une certitude : « Ouand on est rentrés d'exode avec mes parents, en 1940, on a découvert le désastre. La ville avait été brûlée par les allemands. Il paraît qu'ils avaient été vexés de ne pas trouver le maire ou le curé quand ils sont arrivés ». On retrouve cette hypothèse un peu plus développée dans le mémoire de maîtrise d'histoire de Paul Duparc, soutenu à l'université de Rouen en 2000 et intitulé : « La reconstruction de la ville d'Yvetot - 1940-1963 ». Il y indique en effet : « Les allemands essuyant encore quelques tirs d'artillerie de quelques soldats isolés tentant de fuir vers la Seine, auraient suspectés la présence d'ennemis cachés dans la ville et c'est peut-être pourquoi ils y mirent le feu. Le 10 juin 1940, il ne restait plus que 35 habitants sur les 7214 d'avant l'exode! Personne, ni le maire, ni le curé de la paroisse, avant eux aussi fui, ne put assurer aux allemands qu'aucun soldat français ou anglais n'était réfugié dans la ville ». Enfin, cette hypothèse est également soutenue dans un article du Courrier cauchois du 4 juin 1960, publié à l'occasion du 20ème anniversaire de la destruction d'Yvetot qui mentionne : « déjà bombardée, Yvetot est brûlée au lance-flammes par l'occupant furieux de ne trouver aucune autorité pour l'accueillir ».

Quoi qu'il en soit, le bilan de ces journées est lourd, très lourd : 10 morts, plusieurs blessés, 2 usines complètement détruites, 1 096 sinistrés (soit 337 ménages), 439 maisons endommagées dont 326 entièrement brûlées essentiellement dans le quartier commercial, 190 commerces du

centre-ville sur les 300 existants entièrement détruits. Sur les 12 boucheries, 11 sont sinistrées ainsi que 5 boulangeries sur 10 et 6 charcuteries sur 10. Des 9 bonneteries dénombrées avant l'incendie, il n'en reste aucune. Autres chiffres que l'on peut citer: 21 000 m² de terrain anéantis, 28% du territoire de la commune détruits, 80% des commerces disparus... Sont restés malgré tout intacts : l'Hôtel-de-Ville, les halles (cinéma-théâtre), la poste, le tribunal, la gare. On peut ainsi lire dans « L'Abeille cauchoise » du 12 juin 1940 : « Notre bonne ville d'Yvetot était une cité modeste qui n'avait d'autre histoire que celle de son roi débonnaire, immortalisé par Béranger. Vinrent les tragiques évènements de juin. Dorénavant, Yvetot aura son histoire, puisque cité martyre ». [Pour être tout à fait complet, il est à noter qu'Yvetot sera à nouveau bombardée, cette fois, par l'aviation alliée le 1er août 1942 et à 6 reprises entre le 29 juin 1944 et le 13 août 1944].

Paul Nion, premier adjoint au maire, sera le premier élu à revenir à Yvetot après le sinistre. Dès le 12 juin 1940, il prend la décision de réquisitionner les personnes valides parmi la trentaine d'habitants restés pendant les bombardements afin de procéder aux premiers travaux de déblaiement des rues et à la réfection des canalisations d'eau. Puis, tous les hommes qui petit à petit rentrent d'exode sont assignés à cette tâche. D'ailleurs, nous dit Paul Duparc, lorsque Paul Nion : « reçut l'ordre du capitaine Sellschopp, commandant local allemand à Yvetot, d'assurer le déblaiement des ruines, le 24 juin 1940,

les travaux de dégagement des voies principales étaient presque achevés ». Lors de la réunion du Conseil municipal du 28 août 1940, il est indiqué que les habitants d'Yvetot ont réalisé le déblayement des rues en 15 jours environ, la mairie distribuant en contrepartie des bons de pain et de viande. On pourra d'ailleurs lire un peu plus tard dans « L'Abeille cauchoise » du 12 octobre 1940 : « Quatre mois après les évènements, les rues et les trottoirs étaient dégagés ; des pancartes de bois étaient installées pour remplacer les pancartes indicatrices ».

A l'ordre du jour de cette réunion du 28 août, figure la question du ravitaillement de la population civile. Enfin, dès ce jour-là également est prononcé le mot « reconstruction » et annoncé une réflexion sur un plan d'urbanisme à envisager. Il est à noter que le ravitaillement et la reconstruction seront des préoccupations constantes des conseils municipaux qui vont se succéder pendant toute la durée de la guerre. A chacune des séances, ces 2 thèmes seront à l'ordre du jour.

Ιe ravitaillement notamment, il s'agira de paiement de factures, de litiges, de créances, des difficultés à trouver de la viande, du poisson, des fruits, des légumes, de la farine, du café...etc. Pendant les dix années qui vont suivre, assurer le ravitaillement des familles va poser problème et devenir très vite la première préoccupation des autorités et pas seulement à Yvetot! Un Ministère du ravitaillement est créé. Le 10 mars 1940, un décret et un arrêté interministériel paraissent au journal Officiel, fixant la date du recensement et les conditions d'établissement

des cartes de rationnement, indiquant que chaque personne doit remplir une déclaration le 3 avril au plus tard afin d'être classée dans une des catégories prévues pour l'alimentation et le charbon. Le rationnement se met en place par le biais de cartes d'alimentation et de tickets.

La population française (à l'exception des militaires) est partagée en sept catégories correspondant chacune à une carte spécifique : Catégorie E : Enfants des deux sexes âgés de moins de trois ans ; Catégorie J1 : Enfants des deux sexes âgés de trois à 6 ans révolus ; Catégorie 12 : Enfants des deux sexes âgés de 6 à 12 ans révolus ; Catégorie J3 : Jeunes de 13 à 21 ans ainsi que les femmes enceintes ; Catégorie A : Adultes de 21 à 70 ans ne se livrant pas à des travaux de force ; Catégorie T : Adultes de 21 à 70 ans se livrant à des travaux pénibles nécessitant une grande dépense de force musculaire ; Catégorie C : Adultes de plus de 21 ans et sans limite d'âge se livrant personnellement aux travaux agricoles ; Catégorie V : Adultes de plus de 70 ans dont les occupations ne peuvent autoriser un classement en catégorie C (Arrêté du 20 octobre 1940, publié au I.O du 23 octobre, page 5395). Ce système fournit de 1 200 à 1 800 calories par jour et par personne, selon l'âge, les activités et le lieu de résidence, alors qu'il est admis généralement qu'environ 2 400 calories/jour sont nécessaires pour un adulte. Avec ses tickets de rationne<mark>ment, un adulte</mark> peut acheter 275 grammes de pain par jour; par semaine, il peut acquérir 350 grammes de viande avec os, 100 grammes de matières grasses et 70 grammes de fromage; par mois, ses tickets lui donnent droit à 200 grammes de riz, 500 grammes de sucre et 250 grammes de pâtes. Tout ceci à condition que les produits ne manquent pas... Le lait est réservé aux catégories E, J et V. Le vin est réservé à la catégorie T. A noter aussi que le pain est souvent constitué de farines de maïs, fève, seigle ou orge auquel on ajoutait des brisures de riz. La couleur des tickets varie en fonction du produit : violet pour le beurre, rouge pour le sucre, brun pour la viande, vert pour le thé ou le café. Les commerçants doivent, chaque mois faire l'inventaire des tickets reçus de leurs clients pour pouvoir se réapprovisionner auprès de leurs fournisseurs.

Autre problème « aigu » considérer également rapidement pour la mairie : celui des sinistrés. Aussitôt après les bombardements, elle leur demande d'envoyer un état précis des dégâts qu'ils ont subis. Trois lettres retrouvées dans les archives municipales d'Yvetot donnent une idée de la situation. Un courrier en date du 24 juillet 1940, adressé au maire d'Yvetot et provenant du Directeur Général des Coopérateurs de Normandie indique : « Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer qu'à la suite de l'incendie consécutif à l'invasion, notre succursale N° 191, rue du Calvaire, a été complètement détruite ainsi que toutes les marchandises et l'installation qu'elle contenait. Aussitôt que nous disposerons des éléments nécessaires pour chiffrer les dommages subis, nous vous les ferons connaître, dans le but de réserver nos droits en ce qui concerne

prévision d'éventuels dommages de guerre... ». Un deuxième courrier émane de Mademoiselle Aline Vallée, commerçante en vannerie, brosserie, toile cirée et jouets, 8 et 10 rue Thiers et indique : « Par suite des bombardements. le mobilier personnel, matériel de fonds de commerce et marchandises ont été détruits. l'estime le sinistre à 138 250 frs » (soit environ 55 300 € d'après les derniers tableaux de conversion francs/euros récemment publiés par l'INSEE). Dans ce courrier. Mademoiselle Vallée énumère et chiffre tout ce qu'elle a perdu : le mobilier de 2 chambres et d'une salle « normande », des vêtements, fourrures, bijoux, linge de maison, pendules, tableaux, bibelots, machine à coudre, appareils électriques, vaisselle et verrerie de cuisine, ustensiles de ménage fûts, baquets... ainsi que tout le matériel et les marchandises du fonds de commerce. Enfin, le troisième courrier datant du 22 juillet 1940 provient de Monsieur Clément Hérissard, 14, rue des victoires (Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie - Lunetterie -Réparations). Tout comme Mademoiselle Vallée, il énumère et chiffre tout ce qui a été perdu de personnel : vaisselle, argenterie, linge, meubles, lits, bijoux, batterie de cuisine, cidre, vin, fûts... ainsi que tout le matériel lié à son activité professionnelle et estime le sinistre à la somme de 251 000 frs (soit environ 100 400 €). fonction du produit : violet pour le beurre, rouge pour le sucre, brun pour la viande, vert pour le thé ou le café. Les commerçants doivent, chaque mois faire l'inventaire des tickets reçus de leurs clients pour pouvoir

leurs fournisseurs.

Autre problème « aigu » considérer également rapidement pour la mairie : celui des sinistrés. Aussitôt après les bombardements, elle leur demande d'envoyer un état précis des dégâts qu'ils ont subis. Trois lettres retrouvées dans les archives municipales d'Yvetot donnent une idée de la situation. Un courrier en date du 24 juillet 1940, adressé au maire d'Yvetot et provenant du Directeur Général des Coopérateurs de Normandie indique : « Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer qu'à la suite de l'incendie consécutif à l'invasion, notre succursale N° 191, rue du Calvaire, a été complètement détruite ainsi que toutes les marchandises et l'installation qu'elle contenait. Aussitôt que nous disposerons des éléments nécessaires pour chiffrer les dommages subis, nous vous les ferons connaître, dans le but de réserver nos droits en ce qui concerne prévision d'éventuels dommages de guerre... ». Un deuxième courrier émane de Mademoiselle Aline Vallée, commerçante en vannerie, brosserie, toile cirée et jouets, 8 et 10 rue Thiers et indique : « Par suite des bombardements, le mobilier personnel, matériel de fonds de commerce et marchandises ont été détruits. J'estime le sinistre à 138 250 frs » (soit environ 55 300 € d'après les derniers tableaux de conversion francs/euros récemment publiés par l'INSEE). Dans ce courrier, Mademoiselle Vallée énumère et chiffre tout ce qu'elle a perdu : le mobilier de 2 chambres et d'une salle « normande », des vêtements, fourrures, bijoux, linge de maison, pendules, tableaux,

se réapprovisionner auprès de



Erwin Rommel (1891-1944)



7ème Panzer-division



7ème Panzer-division



Bombardier allemand Stuka



6 juin 1940 : percement du front français en Picardie

Église Saint-Pierre





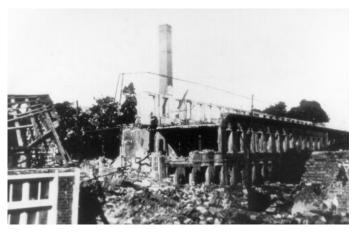
Église Saint-



Impasse du Mazert



Rue Saint-Pierre



Institut Départemental de l'enfance (ancienne institution ecclésiastique)



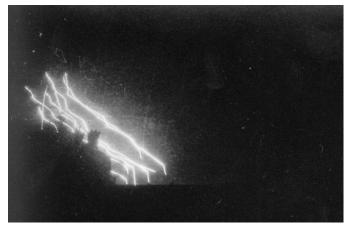
Rue des Vic-



Rue Thiers et place de l'Hôtel de



Avenue Georges Clémenceau



Fusées éclairantes dans le ciel yveto-



La mise en place de l'Occupation :

Parallèlement à tous ces I'Occupation problèmes, proprement dite se met en place et commence par un drame. Le 13 juin 1940, alors que la ville bombardée et incendiée est déserte, deux jeunes ouvriers agricoles de Valliguerville, âgés de 20 ans, Marcel Cacheleux et Bernard Delmotte sont fusillés près du Pont des Dames Blanches par des soldats allemands. Abattus sans procès ni raison valable, ils ont été tous deux déclarés « Morts pour la France ». Depuis 2010, une plaque commémorative fixée sur le pont honore leur mémoire et depuis 2014, leurs deux noms sont désormais inscrits sur le monument aux morts du cimetière Saint-Louis.

Le 24 juin 1940, le Capitaine Sellschopp, commandant de la place d'Yvetot communique son premier « ordre local » à la mairie. Il y est indiqué que la Kommandantur locale d'Yvetot (qui va s'installer au rez-de-chaussée d'une maison bourgeoise épargnée par le feu, rue du Havre, maintenant rue Edmond Labbé), étant

comprise dans l'arrondissement de Rouen dépendra de la KreisKommandantur de Rouen. elle-même chapeautée par la FeldKommandantur contrôlant tout le département de la Seine-Inférieure. Puis suivent un certain nombre d'ordres et d'interdits parmi lesquels les points suivants : « Toutes les armes militaires en possession de la population civile seront à remettre sans retard à la Kommandantur locale. Les armes de chasse et leurs munitions seront à remettre à la mairie d'Yvetot. Le Maire les tiendra responsablement sous clef - Toute circulation motorisée est strictement interdite à la population. Des cas d'exception absolument nécessaires (des médecins, etc.) pourront être remis à la Kommandantur - Les entrepôts en essence existants dans la portée de la commune d'Yvetot sont saisis par l'armée allemande à partir de cet instant - A partir de cet instant, le temps allemand sera valable à Yvetot. Les horloges aux édifices publics ou dans les rues d'Yvetot doivent être réglées d'après le temps allemand - A partir du coucher

du soleil jusqu'au lever du soleil, les sources de lumière dans les maisons seront à obscurcir dans une telle manière qu'aucune lumière tombe dans la rue. Les voitures seront à obscurcir par l'éteignage partiel des phares - Les cafés, les cabarets etc. à Yvetot seront fermés à 22 heures le soir, jusqu'à 22 heures, la vente de l'alcool est permise dans une mesure limitée. En cas qu'un soldat allemand soit ivre par l'abus de l'alcool dans un café ou cabaret, non seulement le soldat sera puni mais aussi le cafetier sera privé de sa permission de vente ».

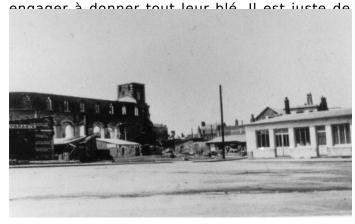
Instauré officieusement par ce premier « ordre local », le couvre-feu est imposé officiellement par l'ordonnance du 3 septembre 1940 : « A compter de cette date, aucun civil ne devra circuler dans les rues après 21 heures et les fenêtres devront être aveuglées à partir de la même heure, les contrevenants s'exposent à des sanctions très graves, les patrouilles ont reçu l'ordre de tirer sur les fenêtres éclairées ». Par ailleurs, la lecture du mémoire d'Erik Deneu nous

apprend que l'hôpital va être occupé de façon progressive : dès 1940, le service maternité est d'abord réquisitionné, avant que ce ne soit le tour, en 1942, du bloc chirurgical et d'une partie des chambres réservées aux vieillards et pensionnaires.

Un hôpital militaire s'installe à l'école d'agriculture. La Soldatenheim, foyer du soldat réservé à la détente des hommes de la Wehrmacht, s'implante dans la propriété Mérouze, rue Carnot. La plupart des écoles sont occupées elles-aussi par les troupes allemandes rendant obligatoire leur transfert dans d'autres lieux tels un atelier de menuiserie, un garage ou encore une salle de l'Hôtel-de-ville. L'usine Astra est transformée en écurie abritant plus d'une centaine de chevaux. Le trafic ferroviaire se trouve accaparé en partie par l'Occupant qui achemine des denrées et du matériel vers l'Allemagne, pendant qu'il en fait venir du matériel militaire, dont une partie est stockée à Yvetot, et l'autre expédiée vers Saint-Valéry-en-Caux et Le Havre. Enfin, les autorités d'Occupation réquisitionnent d'office des logements de particuliers pour y héberger des officiers et certains civils allemands. La FeldKommandantur indique au Maire en octobre 1942 : « Tout ce qui est nécessaire pour habiter ces logements doit y rester, les habitants ont cependant le droit d'emporter des objets personnels et seront relogés par la Mairie chargée de leur fournir des logements provisoires ».

Les délibérations du conseil municipal nous permettent d'approcher au plus près les soucis auxquels est confrontée la municipalité en place. Ainsi de 1940 à 1943, peut-on retrouver (entre autres) dans les registres : l'arrivée des premiers baraquements pour reloger certains sinistrés, les commerçants et les réfugiés du Havre (réunion du 4 décembre 1940) ; le vote d'une somme de 6 000 frs pour le remplacement de vitres brisées par les bombardements à l'école des garçons (réunion du 28 décembre 1940) ; le vote d'une somme de 11 538 frs pour la réparation de propriétés communales suite aux dégâts de juin 1940 (réunion du 26 février 1941). Ce même 26 février 1941, il est question de la gestion de la pénurie de pommes de terre. En effet, pendant cet hiver 1940-1941, il est indiqué que la population a beaucoup souffert de cette pénurie et que l'administration municipale cherche une solution. Un cultivateur a été trouvé qui veut bien s'engager à ensemencer 3 ou 4 hectares de pommes de terre ; la production étant réservée à la ville d'Yvetot et payée en cours. Au besoin, la

ville fournirait la main-d'œuvre pour le sarclage. Lors de la réunion de conseil du 19 août 1942, il est décidé du rétablissement de la foire Saint-Luc. Le 23 mai 1943, le maire, Marcel Richard, lit la proclamation suivante : « Nous risquons de manquer de pain. Cette épreuve a pu nous être épargnée jusqu'ici. Aujourd'hui, la menace pèse sur nous. Elle risque de jeter le trouble dans les esprits : la faim est mauvaise conseillère. Or, la soudure peut être faite parce qu'il reste du blé dans nos fermes et parce que, d'ici la moisson, pas un sac de blé ne sortira de France. Dans une heure aussi grave, ce blé n'appartient qu'à la nation. En conséquence le ministère de l'agriculture et du ravitaillement rappelle à tous les agriculteurs qu'ils sont dans l'obligation d'en effectuer la livraison immédiate et totale. C'est donc à la mobilisation des derniers blés qu'il faut procéder. De son succès, dépendent la paix sociale et la vie du pays ». « Au nom de toutes les notabilités présentes, Mr. Le Maire fait un pressant appel aux cultivateurs pour les



Baraquement provisoire Place des Belges



Baraquement provisoire rue des Victoires



Plaque commémorative posée en 2010 à proximité du Pont des Dames Blanches



L'hospice et la chapelle



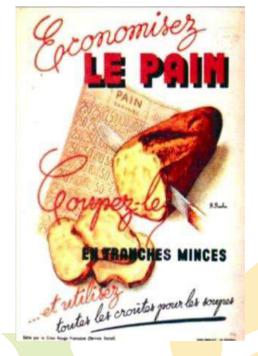
Groupe d'officiers allemands devant le lycée agricole



Char Allemand devant l'école Cahan Lhermitte



Trophée de chasse, officiers allemands au lycée agricole



Affiche éditée par la Croix-Rouge française et réalisée par R.Rocher afin d'inciter les Français à économiser la nourri-



1943 : la suspension du Maire d'Yvetot et l'installation de la Délégation spéciale

Une fois l'Armistice signé, Pétain obtient les pleins pouvoirs de l'Assemblée Nationale le 10 juillet 1940.

Ainsi que nous l'explique Erik Deneu : « Cette date marque officiellement la fin du régime républicain. Débarrassés du régime responsable de la défaite, Pétain et son entourage vont traquer les hommes qui l'ont incarné ». Marcel Richard, républicain radical indépendant se situe d'emblée dans le camp résolument hostile au régime vichyssois. De ce fait, lui et son conseil municipal ne vont pas toujours faire preuve d'un grand enthousiasme dans l'application des mesures édictées par Vichy. Par exemple: « Ils n'ont pas appliqué les mesures contre les juifs et les francs-maçons ni la politique scolaire de Vichy avec une grande diligence. De plus, ils ont souvent exaspéré l'Occupant en faisant traîner l'exécution de ses exigences » nous rapporte toujours Erik Deneu. Ces preuves de « mauvaise volonté », selon le régime de Vichy, vont inciter celuici à écarter les élus qui ne suivent pas la ligne afin de les remplacer par des hommes sûrs. Aussi, le

2 juin 1943, le conseil municipal d'Yvetot est convoqué d'urgence par Mr. Paul Nion, premier adjoint, qui livre le contenu d'un arrêté du Préfet délégué de Seine-Inférieure en date du 29 mai 1943, suspendant Mr. Marcel Richard de ses fonctions de maire d'Yvetot pendant une durée de 3 mois. Cet arrêté porte comme motif de la suspension que : « Malgré les observations répétées du service des vérifications de la carte d'alimentation. Mr. Le Maire d'Yvetot s'est désintéressé totalement de cet important service ; qu'ainsi à 4 mois d'intervalle, 2 employées de la mairie chargées du service de distribution ont été convaincues de détournement de titres ; qu'il n'a tenu aucun compte des avertissements du commissaire de cette ville à l'occasion du recrutement d'un membre de ce personnel; que dans les circonstances actuelles, ces négligences doivent être frappées avec la plus grande sévérité ». Mr. Le Préfet a, par lettre, demandé à Mr. Nion de vouloir bien assurer les fonctions de maire pendant la durée de cette sanction. Copie de l'arrêté a été remise au Dr.

Richard et un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie. Puis, Mr. Nion donne lecture d'une lettre rédigée par Mr. Le Dr. Richard dont voici un extrait : « Mon cher ami, accomplir son devoir est quelquefois bien pénible, tu en as fait la dure expérience, quand, hier, en qualité de 1er adjoint, tu as été dans l'obligation de me notifier l'arrêté du Préfet délégué me suspendant de mes fonctions de maire. Tu faisais effort pour dominer ton émotion, mais elle était apparente. De cet incident, je ne veux retenir qu'une seule chose : le souvenir des paroles d'amitié, d'estime et de regrets que tu m'as adressées et dont je te remercie infiniment. Je ne peux que m'incliner devant une décision qui me frappe, sans avoir été convoqué, sans avoir été entendu, mais en conscience, j'ai le devoir de protester contre les faits invoqués pour la motiver ». Suit un long argumentaire destiné à réfuter les faits, énumérés cidessus et qui lui sont reprochés. Mr. Nion d<mark>éclare</mark> regretter la mesure prise contre le Dr. Richard et indique alors, qu'il a écrit à à Mr le Préfe<mark>t pour lui sig</mark>nifier que, pris par ses affaires commerciales et la direction de sa ferme d'Héricourten-Caux, il lui remettait sa démission d'adjoint et de conseiller municipal. Treize membres du conseil municipal décident aussitôt de donner eux aussi leur démission qui est immédiatement rédigée dans les termes suivants : « Mr. Le Préfet délégué, les soussignés conseillers municipaux de la ville d'Yvetot ayant été mis au courant de la sanction que vous avez appliquée au Dr. Richard, maire, vous adressent leur démission. Ils estiment que cette sanction est imméritée et. par leur décision, ils entendent manifester leur confiance et leur sympathie à l'homme qui, depuis 14 ans, administre la ville d'Yvetot avec tant de dévouement et avec lequel ils ont toujours été en complet accord ».

Près d'un mois plus tard, par arrêté du chef du gouvernement, ministre secrétaire d'Etat à l'intérieur en date du 22 juin 1943, Marcel Richard est déclaré Démissionnaire d'office de ses fonctions ». Puis, le 4 juillet 1943, par arrêté inséré au Journal Officiel et signé du Maréchal Pétain, une Délégation Spéciale de 9 membres est nommée pour administrer la ville d'Yvetot. Les membres nommés, parmi lesquels on retrouve 3 conseillers non démissionnaires de l'ancien conseil municipal, sont des notables de la ville, tous artisans locaux de la politique de Vichy et avant tout des « Hommes du Maréchal ». Pour preuve, Charles-Edouard-Valentin Orcel, ancien commissaire de police à Dieppe et retraité à Yvetot, qui en a été nommé le président et qui était un ancien fourrier du Maréchal

Pétain (officier ou sous-officier chargé de distribuer les vivres et de pourvoir au logement des militaires). Ce dernier sera d'ailleurs condamné par arrêt rendu par la Chambre civique du Havre le 20 juin 1945, à la dégradation nationale pour une durée de 5 ans pour ses propos et son attitude vis-à-vis des allemands ainsi que pour sa propagande en faveur du travail en Allemagne, arrêt affiché dans la ville du Havre et dans la commune d'Yvetot et inséré dans « Le Havre Libre » N° 234 du 18 juillet 1945.

C'est le secrétaire général de la Préfecture de la Seine-Inférieure. qui vient en personne, le 17 juillet 1943 installer cette Délégation spéciale. Dans son discours de mise en place, il déclare notamment : « Vous aurez une tâche uniquement administrative à remplir et de laquelle toute politique devra être bannie ; ayons une pensée d'hommage envers Mr. Le chef de l'Etat, le Maréchal Pétain qui a su incarner la force de vivre de la France et une pensée de dévouement envers Mr. Le chef du Gouvernement qui fait tout ce qui est en son pouvoir pour nous sauver des détresses qui peuvent nous atteindre encore; en acceptant cette mission, vous aurez le dessein de bien servir la France, votre Patrie bien-aimée ». Charles Orcel, dans sa réponse au secrétaire général de la Préfecture, va s'exprimer ainsi : « C'est hélas le bilan de notre défaite qu'il nous faut supporter avec courage. Payons loyalement cette rançon en redoublant d'efforts, des jours meilleurs sont proches qui rendront à notre chère Patrie, une place digne dans son histoire. Travaillons en nous inspirant de l'exemple que nous donne le vénérable

soldat qui préside aux destinées de notre France meurtrie et apportons lui, sans compter, ainsi qu'à son Gouvernement, l'aide qu'il nous a demandée dans l'intérêt de tous. Je vous convie à l'occasion de cette installation. à lui adresser une motion d'attachement et de fidélité à laquelle il sera sensible, j'en suis sûr, parce que je connais sa bonté et sa bienveillance, pour en avoir bénéficié personnellement, jadis, lorsque j'étais son fourrier dans le bataillon de normands qu'il commandait. Et pour terminer, je tiens à rappeler la première pensée qui a été la nôtre à tous, lorsque nous avons accepté la mission que Mr. Le Préfet nous a confiée : faire tout ce qui dépendra de nous, en dehors de toute politique, en vue de l'intérêt de la ville et de ses habitants. N'ayons qu'un but : servir ! Au travail, donc, Messieurs et haut les cœurs! ». Cette motion sera effectivement rédigée et envoyée dans la foulée et obtiendra une réponse du Maréchal Pétain en date du 28 juillet 1943 et lue lors de la réunion de la Délégation spéciale du 4 août 1943.

Erik Deneu explique dans son travail que : « La Délégation Spéciale omniprésente dans tous les secteurs de la ville, va effectivement, à l'instar du paternalisme du Maréchal présider aux destinées de la ville. Il n'est pas un comité, une manifestation ou même une messe, où la Délégation n'ait été présente au grand complet... Contrairement à la précédente équipe municipale, renâclant par sensibilité politique sur certaines directives de Vichy, les hommes de la Délégation avaient épousé l'idéologie pétainiste e<mark>t honoraien</mark>t avec zèle les valeurs qu'elle

incarnait ».

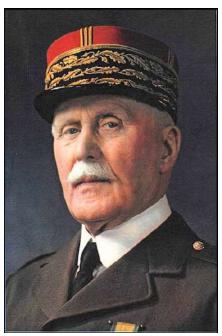
Le registre des délibérations du conseil municipal d'Yvetot permet de suivre les préoccupations de la Délégation spéciale de juillet 1943 au

septembre 1944 approvisionnement habitants en bois de chauffage pour l'hiver 1943-1944 (réunion du 8 décembre 1943) ; aide aux sinistrés de la ville de Rouen suite au bombardement du 19 avril 1944 par l'envoi de sapeurs-pompiers et le vote d'une subvention extraordinaire de 20 000 francs (réunion du 24 mai 1944); conflit qui va opposer la Délégation spéciale à la Préfecture et qui montre que, malgré tout, les relations n'étaient pas si simples entre l'Occupant et les autorités administratives en place. Les autorités d'occupation avaient en effet commandé des barrières pour isoler le cinémathéâtre militaire allemand et la mairie avait été requise pour faire exécuter le travail par un menuisier local. Le paiement de la facture qui s'élève à 25 191 francs a été refusé à la fois par la Kommandantur et par la Préfecture, laquelle déclare qu'en cas de refus par les autorités allemandes, dépense devra être supportée par la ville d'Yvetot. La Délégation spéciale, à l'unanimité, considérant qu'elle n'est pas intervenue dans cette commande qui a été faite sur l'ordre de l'autorité occupante, autrement que pour transmettre les bons-matières et que l'objet des travaux n'intéresse pas la ville, dit qu'elle n'autorisera son Président à inscrire cette dépense que contrainte et forcée (réunions des 12 juillet et 30 août 1944). Enfin, lors de la réunion du 30 août 1944, le Président de la Délégation



Marcel Richard

Maire d'Yvetot : Du 17 mai 1929 au 29 mai 1943 Puis : Du 19 mai 1945 au 9 mai 1953



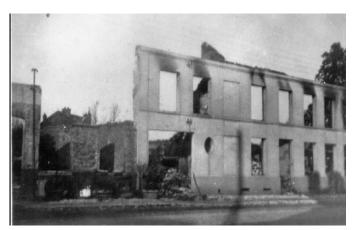
Philippe Pétain (1856-1951)



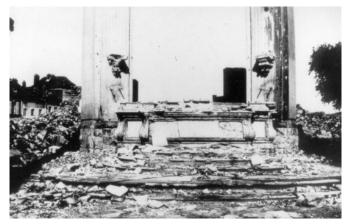
Vue panoramique de la ville d'Yvetot détruite



Baraquement provisoire Place des Belges



Avenue Georges Clémenceau



Eglise Saint-



Route du havre



Rue du Calvaire



Rue Ferdinand Lecheval-



Vue d'Yvetot depuis la Kommandantur située rue Edmond Labbé



Rue de l'église



1er septembre 1944 : la libération d'Yvetot

1er septembre 1944 : la libération d'Yvetot

Fin août 1944, les allemands commencent à partir d'Yvetot en s'entassant dans des camions, laissant les plus jeunes, à pied, derrière, sans leur faire de place. Certains, un peu avant, étaient repartis vers le Havre à bord de voitures hippomobiles, explique Robert Tougard dans sa conférence du 26 août 2004. Claude Julien qui avait 13 ans à la Libération, raconte dans le Courrier cauchois du 17 juillet 2004 à propos de la retraite des allemands juste avant l'arrivée des alliés : « La rue du Calvaire était à l'époque la principale rue d'Yvetot. Les allemands remontaient cette rue à pied avec des voitures d'enfants, des poussettes ou des remorques de vélo dans lesquels ils avaient mis leur paquetage. Il n'y avait plus d'officiers, c'était peut-être des traînards ».

Et puis, c'est le 1er septembre 1944. Laissons maintenant la parole aux témoins de l'époque. Jacqueline Lefebvre, 17 ans à la Libération raconte dans le Courrier cauchois du 10 juillet 2004 : « Je les vois arriver par la route de Caudebec, la ville était archipleine, il y avait du monde partout, un va-et-vient de véhicules militaires. A ma connaissance, les soldats ne sont pas restés, ils n'ont fait que passer, Yvetot était totalement détruit. Imaginez cette population délivrée et toute cette ruine autour, mais c'était un grand ouf de soulagement. Enfin, on était libres ». Jean Leroux, 19 ans à la Libération, explique dans le Courrier cauchois du 24 juillet 2004 : En tout début d'aprèsmidi, les troupes alliées sont arrivées par la rue du Calvaire, c'était des canadiens et des écossais. Les chefs sont montés à la mairie. Il y avait beaucoup de véhicules légers. La foule était enthousiaste. Il n'y avait pas encore d'américains qui sont venus plus tard... Tous les jours ou presque, il y avait un bal place de la mairie et rue Ferdinand Lechevallier. La population était vraiment soulagée ». Michèle Varin, 15 ans à la Libération témoigne quant à elle dans le Courrier cauchois du 31 juillet 2004 : « On a dit : ils arrivent et tout le monde s'est retrouvé Place de l'Hôtel-de-Ville. On a vu des Jeeps, des voitures amphibies. C'était d'abord des canadiens et anglais, puis je me rappelle les américains avec des

Noirs parmi les soldats et comme ils étaient grands! On nous a donné du chocolat, des chewinggums... Durant les premiers jours après la libération, on dansait souvent à Yvetot ». Michel David, 14 ans à la Libération, lui, a livré ses souvenirs au Paris-Normandie du 18 août 2004 : « Et le 1e septembre 1944, des canadiens sont entrés dans Yvetot. On a toujours dit que c'était des canadiens. Il y avait sûrement des anglais avec eux. On ne sait pas. Ils étaient habillés de la même façon. Puis le reste du contingent est venu. Il y avait un sacré trafic. Tout le monde arrivait par la rue du Calvaire, traversait Yvetot et prenait la route du Havre. Dans la ville. c'était une grande joie. Quelques jours plus tard, avec des copains musiciens, j'ai organisé une aubade. Elle s'est transformée en retraite aux flambeaux, la première de la Libération ».

Enfin, Madame Leblond qui avait écrit un long texte intitulé « Je me souviens... L'été 1944 à Yvetot » lu sur la sonorisation yvetotaise des commerçants lors de l'anniversaire des 70 ans de la Libération en 2014, explique entre autres : « Au matin du 1er septembre, mon

père est allé faire la queue pour le morceau de pain familial attribué contre ticket. Il revient et dit : « Ils arrivent, il paraît qu'on en a vu deux à proximité »... ils... c'étaient des canadiens, mais pour nous, canadiens, anglais, américains, c'étaient tous des alliés, des libérateurs. Alors, animés d'un espoir exaltant, faisant fi du danger encore là, nous partons vers la place de l'Hôtel-de-Ville. Quelle animation déjà! La rue Bellanger, la rue Thiers s'emplissent de monde. Quelle fièvre, quel enthousiasme : tout le monde se parle, rit, court pour voir, pour accueillir les libérateurs. On attend sur la place, on ne doute plus, on échange des nouvelles plus ou moins exactes, ils vont arriver... En fin de matinée, arrive de la direction de Rouen la première moto conduite par un militaire casqué ouvrant le chemin à la première voiture de soldats alliés, souriants, heureux, acclamés par la population en liesse, dont l'attitude crie le bonheur, la reconnaissance. Enfin, ils sont là, avec eux la liberté tant attendue pendant quatre ans d'oppression, d'humiliations, de peurs, de privations, nous est rendue en ce jour....L'aprèsmidi, tout Yvetot était sur les trottoirs, les places... Avec mes parents, nous sommes rue du Calvaire devant la boucherie Beaucamp. C'est là que je vis les premiers drapeaux français flotter aux fenêtres, ce drapeau notre symbole national, bien caché pendant l'occupation. Tout l'après-midi, défila sans discontinuer le gros de l'armée; défilé impressionnant de jeeps, motos, engins motorisés, de chars, de camions. Défilé d'une armée moderne, jeune, riche en matériel neuf, puissant,

poursuivant avec assurance sa route dangereuse au service de la victoire et de la liberté. Pour nous, c'est un temps de bonheur qui reste gravé en nos cœurs : éclats de joie, acclamations, sourires, bras levés avec les doigts en « V » de la victoire, embrassades, serrements de mains, alors que tombent chewing-gums, chocolats, cigarettes amicalement lancés par les soldats généreux. Le gros de l'armée prenait la direction du Havre. Mais au virage de la rue de la République, un soldat dirigeait une colonne en direction de Cany. Je vois encore le défilé de jeeps avec sur le toit de l'une d'elles, un soldat allongé pointant vers l'avant une mitrailleuse, prêt à tirer ». presse locale, bien évidemment, va relayer l'évènement. L'Abeille cauchoise, journal d'Yvetot et du Pays de Caux, publie un numéro spécial le 2 septembre 1944 sur une seule page sur laquelle on peut lire : « Elle a sonné cette heure tant désirée, hier vendredi 1er septembre, exactement à 11h27 lorsque venant de Rouen, les premiers éléments des troupes anglaises firent leur entrée dans notre chère cité meurtrie. Durant tout l'après-midi, ce fut, jusqu'à plus de 5 heures un passage ininterrompu. On riait, on pleurait; mais combien elles étaient douces ces larmes de joie, on aurait voulu extérioriser ses sentiments, les paroles étaient refoulées par les sanglots qui vous étreignaient la gorge. En un clin d'œil, la ville connut une animation extraordinaire. Des groupes défilaient en chantant à pleins poumons notre « Marseillaise». Bientôt, à toutes les fenêtres, fleurissaient nos bien aimées trois couleurs, pendant que le

monument de la place de l'Hôtelde-ville était abondamment fleuri. Libérés! Etait-ce Dieu possible! Nous étions libres. Et nous allions pouvoir sans nous cacher, parler et agir, sans craindre les délations et les représailles ». Quant au « Réveil d'Yvetot », son 1er numéro après la Libération est daté du 30 septembre 1944, et on peut y découvrir un article intitulé : « L'ennemi parti, le Réveil revient » dont sont extraits ces quelques mots: « C'est le vendredi 1er septembre que les premières voitures anglaises ont traversé Yvetot pavoisée aux couleurs nationales et alliées au milieu d'une foule énorme accourue pour acclamer et fleurir les troupes victorieuses ».

Au travers de tous ces témoignages, on remarquera, cependant, une certaine confusion quant à la nationalité des libérateurs. Il semble toutefois que ce soient les canadiens et les anglais qui sont entrés dans Yvetot le 1er septembre suivis des américains dans les jours d'après. Mais cette journée, n'est pas un jour de joie pour tout le monde. D'abord, nous dit Ginette Bonnabaud, 16 ans à la Libération, dans le Paris-Normandie du 19 août 2004 : « Je garde au fond de moi le souvenir douloureux d'une de mes amies qui pleurait parce qu'elle avait appris que son fiancé était mort en Allemagne ». Et puis, malheureusement, dès ce 1er septembre et comme partout en France, ce que certains croient être une justice populaire, va sévir. Ecoutons Jacqueline Lefebvre qui nous dit : « Cependant, à l'âge que j'avais, j'ai été choquée à vie par la vision de cinq ou six femmes que des

hommes avaient tondues. Ce n'étaient pas des résistants. Ces femmes défilaient, on leur crachait dessus, on les houspillait. C'est cette scène qui m'a le plus marquée, c'était affreux pour la jeune fille que j'étais. Ces femmes avaient soi-disant eu des relations avec les allemands »; puis Michèle Varin, ayant, elle aussi, gardé ces images de femmes tondues dans la tête racontant : « C'était dans la salle aux poteaux, c'était atroce. On se demande comment des gens normaux deviennent de la populace. C'était pour moi le point noir de la libération, mais dans la foule, il y avait un jeune homme qui a protégé l'une des femmes et réussi à la sortir. Cela a calmé les gens. Ils ont pris conscience qu'ils étaient devenus des bêtes »; et enfin, Jean Leroux, témoignant à son tour : « J'ai aussi aperçu des



Premiers soldats anglais entrant dans Yvetot



L'arrivée des alliés à Yve-



Premiers soldats anglais entrant dans Yve-



Les premiers chars arrivent aussi par la rue du Calvaire





Groupe de jeunes yvetotais en compagnie des libérateurs



Concert donné par les soldats américains



Partition chanson de la Libération



Jeep anglaise entrant dans Yvetot par la rue du Calvaire



Un soldat musicien pose pour la photo souvenir



Le rôle des résistants dans la Libération d'Yvetot

Si Yvetot fut libéré par les Alliés nous dit Robert Tougard, de nombreux résistants y apportèrent leur concours. Plusieurs réseaux ont œuvré sur Yvetot. Tout d'abord, les « Deux Léopards », constitué en août 1942, couvrant l'ensemble du Pays de Caux et qui se ralliera aux FFI en avril 1944. Dans son ouvrage sur « La Résistance normande face à la Gestapo » publié aux Presses de la Cité en 1977, Raymond Ruffin nous explique que ce réseau était dirigé par des hommes pour la plupart militaires réservistes, enseignants ou fonctionnaires et que trois zones avaient été délimitées. Parmi elles, la zone B ou zone sud regroupant les localités de Yerville, Yvetot, Pavilly, Caudebec, Duclair, Motteville (groupe dénommé Jupiter) placée sous l'autorité de Maurice Marie, instituteur à Yvetot, capitaine de réserve, combattant de 39-40 et pour la petite histoire, grand-père de Didier Marie, ancien président du Conseil général de Seine-Maritime, actuellement sénateur de la Seine-Maritime. Cette organisation, avec le concours du bureau des opérations aériennes (BOA), autre réseau de résistance

participa activement aux opérations d'armes parachutées dans la région d'Yvetot. Elle assura un service très efficace de liaisons et de renseignements destinés aux alliés. Grâce à l'appui des cheminots yvetotais, à qui il faut rendre aussi hommage, cette formation effectua de nombreux sabotages ou fausses manœuvres lors de l'acheminement de convois d'armement. Enfin. un troisième réseau de résistants jouera également un grand rôle : celui de l'abbé Hue. C'est grâce aux liaisons entre les Alliés et la Résistance, qu'aucun combat n'a eu lieu lors de l'entrée dans Yvetot des Canadiens et des Anglais. Emilie Boulenger, dans un article publié dans le Courrier cauchois du 29 août 2008 nous explique par exemple que : « Le matin du 1er septembre, le contact est établi à Bouville où l'abbé Hue à moto, rencontre les premières forces canadiennes et confirme la non-nécessité de bombardements sur Yvetot ».

Au-delà de ces réseaux de résistants très organisés, Robert Tougard dans sa conférence du 26 août 2004, a aussi rendu hommage à des actes de résistance plus individuels, qui,

bien que n'ayant pas contribué directement à la Libération, il convient aujourd'hui de rappeler également. Parmi eux, citons trois exemples : Charles Lapert, habitant rue Niatel à Yvetot rencontre, le 26 août 1943, du côté de Touffrevillela-Corbeline dont il revenait, un officier aviateur néo-zélandais dont l'avion vient de tomber entre Yvetot et Grémonville. Il lui trouve des vêtements, lui procure à manger et le guide avec précaution jusqu'à la gare d'Yvetot où il lui procure un billet de train pour Paris. L'officier, après être passé par l'Espagne et Gibraltar regagnera l'Angleterre 3 semaines plus tard pour reprendre le combat. Quelque temps après la radio de Londres donnera l'information codée suivante : « Le Roy d'Yvetot est rentré dans son royaume ». Après la libération, l'officier néozélandais témoignera à Charles sa reconnaissance pour le courage dont il avait fait preuve. Autre exemple: Madame Mauduit, orpheline de la guerre 1914-1918, veuve d'un mari mort au combat en 1940, qui dut cohabiter dans sa maison partiellement réquisitionnée avec des soldats

de l'armée d'occupation allemande et ayant eu le cran de ne jamais leur adresser la parole, à l'exception d'une seule fois, le jour de la chute de Stalingrad, pour leur affirmer qu'ils étaient « kaput ». Enfin, citons encore l'économe de l'école d'agriculture, Monsieur Waltispurger, accueillant une petite fille polonaise de deux ans et demi, née de parents juifs, au nez et à la barbe des allemands occupant partiellement l'établissement (selon un témoignage recueilli par Didier Clatot et cité dans l'ouvrage de Jérôme Stalin sur l'enseignement agricole à Yvetot). Après la guerre, Monsieur Waltispurger tentera de retrouver la maman de l'enfant, jusqu'au jour où il reçut la preuve qu'elle avait péri dans un camp de concentration.



Résistants défilant dans les rues d'Yvetot le 1er septembre 1944

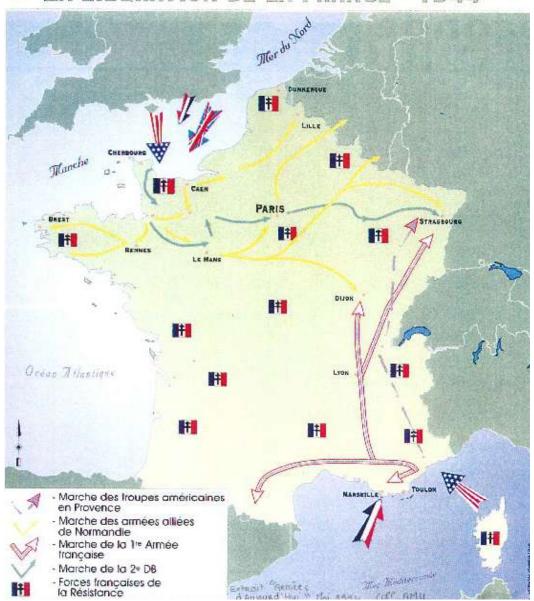


Les premiers chars arrivent aussi par la rue du Calvaire

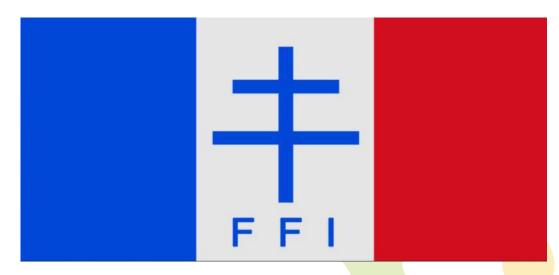


Résistants Yvetotais Lefebvre Chrétien

LA LIBERATION DE LA FRANCE - 1944 -



Carte de la libération de la France



Drapeau des FFI



L'après-libération

Le 1er septembre, Yvetot libérée, il va de soi que la Délégation spéciale mise en place par Vichy n'a plus d'existence légale. Une nouvelle administration doit lui succéder. Le Docteur Marcel Richard est, dès ce jour, réinstallé à la mairie avec la presque totalité des conseillers municipaux survivants et présents par le réseau de résistance militaire du Capitaine Marie qui considère que la municipalité démocratiquement élue en 1935 est qualifiée pour administrer la ville. Mais le réseau de résistance d'ordre civil de l'abbé Hue, qui a pour tâche de présider à la réorganisation des pouvoirs publics, défend un autre point de vue qui est celui de la formation d'un comité local de la libération nationale qui serait mis en place dans l'attente d'élections libres. Apprenant que le Docteur Marcel Richard venait d'être réinstallé à la mairie, l'abbé Hue se rend alors à Rouen auprès du comité départemental de la libération nationale toujours pendant la journée du 1er septembre et en revient muni d'un arrêté créant le comité local de libération nationale composé de 5 membres dont lui-même, comité placé

sous la responsabilité de Maître Henry Duverger-Nedellec. Parallèlement, suite à des démarches de ce dernier, et au fait que l'abbé Hue, lors de son voyage à Rouen aurait déclaré qu'Yvetot était à feu et à sang et en proie à la guerre civile, un ordre d'incarcération est délivré contre le Capitaine Marie qui est arrêté et écroué le 2 septembre à 11h30. C'est ainsi que l'on verra pendant de longues semaines des affrontements verbaux d'une grande violence entre les deux organisations de résistance. Cette inimitié entre les deux tendances perdurera dans le temps ainsi que l'expliquera Ginette Bonnabaud dans son entretien accordé au Paris-Normandie du 19 août 2004 : son père Jules Bonnabaud, du réseau des « Deux Léopards » et président de l'amicale des FFI après la guerre tentera, mais en vain de rassembler les deux orientations. Le Capitaine Marie sera libéré le 4 septembre.

Le 2 septembre, donc, à 20 heures, le Comité local de la libération nationale se réunit. Monsieur Henry Duverger-Nédellec donne d'abord lecture de l'acte de nomination de ce comité en date du jour même,

ainsi conçu : « Le Comité départemental de la Libération nationale de Seine-Inférieure, vu les décrets antérieurs du Gouvernement provisoire de la République, destitue la Délégation spéciale d'Yvetot et nomme en remplacement un Comité local restreint de la Libération dont suit la composition (5 noms). Le Comité local sera élargi ultérieurement ». Puis sont prises plusieurs décisions dont l'une relative au maintien de l'ordre : interdiction de tous cortèges, attroupements et manifestations sur la voie publique, interdiction de circuler de minuit à 5 heures du matin, ordre pour les cafés de n'ouvrir que les mercredi, samedi et dimanche et seulement jusqu'à 21 heures et enfin instructions pour que le camouflage des lumières continue d'être respecté du coucher au lever du soleil. Une autre décision concerne le ravitaillement. Le Comité fixe les rations journalières de pain (qui seront relevées dès le 6 septembre) par ca<mark>tégorie</mark> de population et en détermine le prix ainsi que pour le lait. Est fixé également, le prix du beurre, des œufs et des pommes de terre à la production et chez le détaillant et décision est prise de rouvrir le marché au beurre et aux œufs dès le mercredi 4 septembre sur l'ancien emplacement devant l'Hôtel-de-Ville. D'autre part, sont indiqués aussi les prix et les rations de viande (500 gr/ semaine par consommateur) et de charcuterie (200 gr/ semaine par consommateur), sachant que les boucheries et charcuteries ne seront ouvertes que deux jours par semaine, les mercredi et samedi. Cette réunion se clôture par une adresse au Général de Gaulle rédigée ainsi : « Le Comité local restreint de la libération nationale d'Yvetot adresse au Général de Gaulle. Président du Gouvernement provisoire de la République Française, l'expression de sa reconnaissance et l'hommage de son fidèle attachement. Il salue en lui le libérateur la Patrie. Convaincu d'être l'interprète de tous, il exprime à nos vaillants alliés ses sentiments de profonde gratitude et envoie son salut fraternel à tous les prisonniers et déportés dont il souhaite le retour prochain. Il adresse enfin son souvenir ému à toutes les victimes militaires et civiles qui, depuis le 2 septembre 1939, sont tombées au Champ d'honneur pour la défense de la liberté ». Le 5 septembre, le Comité local se réunit de nouveau et annonce d'autres mesures d'urgence parmi lesquelles: l'obtention de 150 quintaux de farine panifiable après une tournée dans la vallée de la Durdent afin d'assurer le ravitaillement en pain pour une semaine ; le rétablissement d'une partie de l'électricité grâce à une demande de charbon faite auprès des autorités anglaises; la démolition des murs élevés

par ordre des allemands ainsi que l'enlèvement des ouvrages et réseaux de fils barbelés ; la mise à disposition de quatre jeunes gens bénévoles pour assurer le nettoyage de l'hospice après le départ des troupes allemandes ; le rétablissement du téléphone en ville après une démarche auprès du receveur des Postes ; le remplissage de deux réservoirs d'eau ; le signalement à un service spécial de l'armée anglaise des bombes non éclatées en ville ; la remise à disposition aux intéressés des maisons particulières occupées par les allemands et la demande à l'entrepôt de la possibilité de faire une distribution supplémentaire de tabac à l'occasion de la libération. Le 14 septembre, le Préfet reprend en main la situation et donne quelques directives : en principe, les municipalités élues en 1935 bénéficient d'un préjugé favorable au contraire des municipalités nommées par Vichy. Il demande au Comité local de la libération nationale de revoir le Docteur Richard et de s'entendre avec lui. Les discussions s'éternisent, le maire élu en 1935 exige que tous ses colistiers qui, par solidarité, ont démissionné en 1943 fassent partie de la municipalité provisoire, dans l'attente d'élections libres. aux côtés des 5 membres du comité local et de quelques autres résistants. Les membres du comité local récusent 3 des anciens colistiers du maire Richard dont son ancien premier adjoint Paul Nion. Enfin, le 24 octobre 1944, la municipalité d'Yvetot est reconstituée. Elle comprend quelques uns des élus de 1935, tant de la majorité que de l'opposition de l'époque, les cinq membres du comité

local et quelques résistants. Le capitaine Marie n'en fera pas partie. L'arrêté porte que le Docteur Richard est réinstallé dans ses fonctions de maire.

Et le 6 novembre, a lieu la première réunion de ce nouveau conseil municipal composé de 31 membres. Dans son allocution d'accueil, Marcel Richard déclare entre autres : « Quelle que soit la façon dont nous avons été désignés, nous ne devons avoir tous qu'un seul but : la bonne administration de la ville d'Yvetot ». Il poursuit en rappelant que : « Depuis deux mois, des évènements se sont produits qui ont fait naître chez quelques uns des sentiments d'animosité et de rancune. C'est seulement s'ils persistaient qu'ils constitueraient un obstacle à l'harmonie qui doit régner dans une assemblée communale. Je vous demande d'oublier le passé et de ne voir que l'avenir. Je tiens à vous dire ceci publiquement que j'entends donner le premier l'exemple ». Cependant, dans les débats et les prises de paroles qui auront lieu tout au long de cette séance, on perçoit très nettement une atmosphère lourde et les rancœurs des uns et des autres. Tous les conflits nés dès le 1er septembre 1944 autour de l'administration municipale post-libération ressurgissent. Un sujet va revenir à plusieurs reprises dans les réunions qui vont suivre de novembre 1944 à février 1945 : c'est celui de l'attribution du nom du Général de Gaulle à une place ou à une rue de la ville. Après quelques réunions, notamment de la commission voirie, une délibération du 27 novembre 1944, attribue à la place de l'Hôt<mark>el-de-Ville le nom</mark> de « Place Général de Gaulle ». Mais lors de la réunion du 14

février 1945, lecture est faite d'une lettre du Préfet en date du 29 janvier indiquant que : « Tout en étant sensible à cette marque de reconnaissance. le Général de Gaulle n'est pas favorable, en principe, à l'octroi de son nom à des voies publiques ». Dans ces conditions, il n'est évidemment pas possible d'approuver la délibération du 27 novembre. Ce fait peut paraître assez curieux quand on sait que le Général de Gaulle détient, si I'on peut dire et avec tout le respect qu'on lui doit, le record des plaques de rues, d'avenues ou de places avec 3 900 de ces plaques à son nom...

Lors de la réunion du 28 mars 1945, un sujet douloureux est abordé par le Maire dans son allocution de début de séance : « Mes premières paroles seront pour souhaiter la bienvenue à ceux de nos concitoyens, qui, prisonniers ou déportés, viennent d'être rendus à leurs familles ; nous avons compati pendant de longues années à leur peine et à celle de leurs familles ; nous pouvons maintenant nous réjouir de les voir revenir parmi nous et je souhaite que les autres suivent bientôt. l'ai reçu la visite de 2 d'entre eux et j'ai été péniblement affecté de leur air de misère et de leur amaigrissement très prononcé, de leurs habits en lambeaux et de leurs chaussures trouées ; je me suis demandé comment pourraient se refaire physiquement d'abord et se vêtir ensuite avec la prime de libération que l'état compte leur verser. J'ai pensé alors que la ville s'honorerait en leur venant en aide ». Effectivement, après diverses discussions, le conseil à l'unanimité moins 1 voix décide de verser une prime de

1 000 francs aux prisonniers de guerre rentrés de captivité à partir de 1945 et une prime de 500 francs aux travailleurs requis et revenus dans les mêmes conditions (ceux-ci étant en Allemagne depuis moins longtemps) et décide également que cette prime sera versée aux familles de ceux qui sont décédés en Allemagne ; soit une dépense d'environ 250 000 francs. Il est à noter qu'Yvetot compte encore à cette date 171 prisonniers en captivité et une soixantaine de travailleurs déportés.

Les 29 avril et 13 mai 1945, ont lieu les premières élections municipales d'après-guerre. Le 19 mai, le nouveau conseil municipal composé de 23 membres issus de deux listes est installé. Le Docteur Marcel Richard est élu maire avec 12 voix sur 23 tandis que les deux premiers adjoints sont élus avec 14 voix sur 23 et le troisième adjoint avec 13 voix sur 23 (la majorité absolue étant de 12 voix). Laissons pour la dernière fois la parole à Marcel Richard au travers de cet extrait de l'allocution finale qu'il prononce ce jour-là : « Dans le livre d'histoire d'Yvetot, il y a une page qui m'a été pénible. Vous savez ce qui s'est passé en septembre 1944. Après être rentrés à la mairie, nous en avons été chassés. Malgré tout ce qu'à de dur cet affront, je suis prêt à l'oublier dans l'intérêt de la ville. Je vous convie donc tous à quelque parti que vous apparteniez et quelle que soit la liste sur laquelle vous avez été élus à nous unir. Au soir du scrutin du 13 mai, l'un d'entre vous me disait que les électeurs avaient choisi dans les deux listes ceux qu'ils estimaient les plus dignes de gérer les affaires municipales ; je vous renvoie ce

compliment à tous ».

Enfin, lors de la réunion de conseil municipal du 10 octobre 1945, trois sujets parmi d'autres sont évoqués. Tout d'abord, les félicitations des membres du conseil à Marcel Richard pour sa réélection comme conseiller général du canton d'Yvetot, puis l'annonce du nombre des victimes yvetotaises de la guerre 1939-1945, à savoir: 24 militaires, 4 requis et 14 victimes civiles et enfin la reprise des activités des associations par l'attribution des premières subventions à la « Colombe yvetotaise » et à la musique municipale.

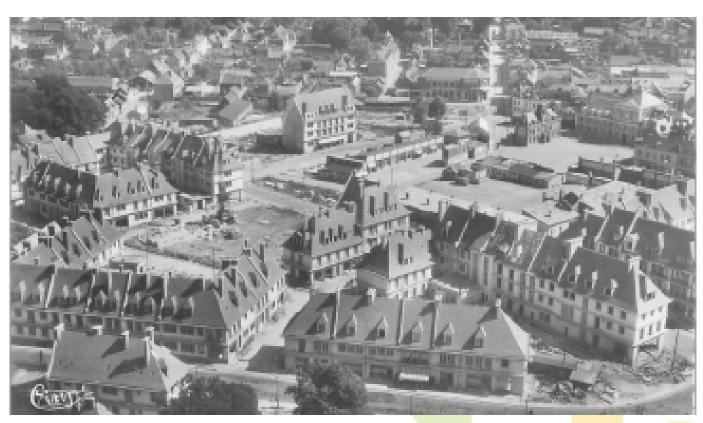


Rue du Calvaire





Élections municipales du 29 avril 1945 (les femmes votent pour la première



1957 : Reconstruction de la Place des Belges



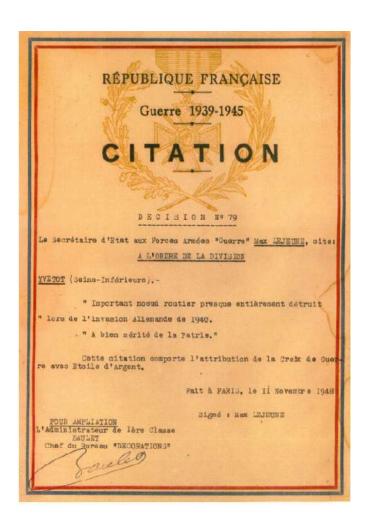
L'immédiat aprèsguerre

La nouvelle municipalité va devoir s'atteler à une immense tâche. Ainsi que le dit Erik Deneu : « Il fallait non seulement nourrir la population, porter secours aux sinistrés, mais aussi enrayer les problèmes d'insalubrité occasionnés par les nombreux passages de troupes ». Il faut souligner que les Alliés ont remarquablement secondé la mairie dans ces moments difficiles. C'est encore Erik Deneu qui nous renseigne sur cette période : « Dès son arrivée en septembre 1944, l'armée anglaise installa entre autres un hôpital militaire que les médecins yvetotais purent utiliser. Sur le chapitre des premiers secours apportés aux sinistrés, la Croix-Rouge américaine organisa une distribution de vêtements au profit des victimes. La R.A.F. (Royal Air Force) mit quant à elle, sur pied, des collectes en faveur des orphelins et des enfants meurtris par la guerre ». Par ailleurs, dans le cadre de l' « Aide Américaine à la France », la ville d'Yvetot se voit proposer un parrainage par la ville américaine de Stratford sous forme d'envoi de dons en nature. L'armée américaine est restée pendant près d'un an à Yvetot

après la Libération, certains de ses officiers ayant été logés chez l'habitant. Un article signé de Daouda Traoré dans le Courrier cauchois du 20 août 2010 nous apporte une belle preuve de la présence des américains à Yvetot à cette époque. Il a recueilli en effet le témoignage du fils d'une yvetotaise avant bénéficié pour un ulcère d'un traitement à la pénicilline délivré par un médecin officier américain. « Elle a guéri, elle ne souffrait plus. C'était la première fois qu'on voyait la pénicilline et c'est probablement la première utilisation de ce médicament à Yvetot » nous dit son fils.

Le 11 novembre 1948, Monsieur Max Lejeune, alors secrétaire d'Etat aux forces armées décerne à la ville d'Yvetot cette citation à l'ordre de la Nation : « Yvetot. Seine-Inférieure, important nœud routier presque détruit lors de l'invasion allemande de 1940 a bien mérité de la Patrie ». Cette distinction comportait l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile d'argent. Elle est remise officiellement à la ville le 3 septembre 1950 par le Général René Cogny (1904-1968) de l'Etatmajor Interallié, un enfant du

pays, puisque né à Saint-Valéryen-Caux et scolarisé dans sa petite enfance à Yvetot à l'école de garçons de la rue Carnot. A cette occasion, une grande cérémonie fut organisée devant de nombreuses personnalités de la région. La journée débuta d'abord par une messe où, nous relate le Courrier cauchois du 9 septembre 1950 : « Dans le sanctuaire amplement décoré de drapeaux tricolores, avaient pris place les drapeaux des Anciens Combattants, des diables bleus du Pays de Caux et des FFI des Deux-Léopards-Jupiter, tandis que Monsieur Devillers, conseiller municipal chantait le cantique Pauvres martyrs obscurs ». Puis, il y eut une cérémonie au monument de la victoire au cours de laquelle le Docteur Marcel Richard fit un discours. Ensuite, le Général Cogny remit la Croix de Guerre à la ville tout en décorant 8 yvetotais et en concluant ainsi la cérémonie : « Le sacrifice est inscrit dans la chair de notre ville comme sur les dalles de notre monument aux morts ». Cette Croix de Guerre allait s'ajouter aux armoiries de la ville « appendue à la pointe de l'écu » selon le langage héraldique.



PENICILLIUM MOULD &

FROM PROFESSOR
ALEXANDER FLEMING
1935

Échantillon de Penicilline

Citation de la ville d'Yvetot a l'ordre de la nation





Armoiries de la ville d'Yvetot avec la Croix de guerre « appendue à la pointe de l'écu »



Avenue Georges Clémenceau



Rue



Rue des Vic-



30 Mars



Reconstruction de la ville d'Yvetot Septembre 1949



Reconstruction de la ville d'Yvetot, Mai 1950



Les conséquences de cette terrible période pèseront encore longtemps sur le quotidien des yvetotais qui vivront dans un immense chantier pendant près de quinze ans. Commencée réellement en 1949, la reconstruction de la ville ne s'achèvera qu'en 1963, aboutissant à une ville totalement nouvelle par rapport à ce qu'elle était en 1939. Yvetot, comme tant d'autres villes et villages français, mais aussi en Europe et dans le monde a souffert profondément dans sa chair de cette épouvantable seconde guerre mondiale qui, il faut le rappeler, fut le conflit le plus meurtrier de l'histoire. Entre 60 et 80 millions de morts dont 45 millions de civils et 6 millions de juifs exterminés dans les camps de la mort, plusieurs millions de blessés, 30 millions d'européens déplacés en raison des changements de frontières : le bilan humain fut catastrophique. Face à ce drame absolu, c'est par une citation de Fénelon, homme d'Église, théologien, pédagogue et écrivain français des XVII°- XVIII° siècles que j'ai souhaité conclure cette conférence : « La guerre, disait-il, est un mal

Françoise Blondel - Conférencière du CEPC - 2019



François de Salignac de la Mothe Fénelon (1651-1715)

« La guerre est un mal qui déshonore le genre humain »



Le Devoir de mémoire

Monument « Plus jamais »

Camp de Dachau

Bibliographie:

Ouvrages:

DELAMARE (Jacques) - Yvetot : le temps retrouvé - Ed. Equinoxe, 1997 - 107 p.

RUFFIN (Raymond) – La Résistance normande face à la Gestapo – 3ème éd. revue et corrigée – Ed. Presses de la Cité, 1977 – 254 p. – (Chapitre XIII : En Pays de Caux, premiers coups de griffe des « Deux Léopards »).

Travaux universitaires:

DENEU (Erik) – La seconde guerre mondiale à Yvetot – Mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Monsieur Claude Langlois - Université de Rouen – 1991 – 120 p.

DUPARC (Paul) – La reconstruction de la ville d'Yvetot – 1940-1963 – Mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction d'Anne-Sophie Perriaux – Année universitaire 1999-2000 – (Université de Rouen – UFR des Lettres et Sciences humaines – Département d'Histoire).

Conférence:

TOUGARD (Robert) – La Libération d'Yvetot (1er septembre 1944) – Conférence donnée le 26 août 2004 à l'occasion du 60° anniversaire de la Libération d'Yvetot et publiée en partie dans la Gazette du CEPC – N° 22 du 1er semestre 2004 – (N° spécial « 60° anniversaire de la Libération d'Yvetot »).

Articles de revues ou de journaux :

BOULENGER (Emilie) - Il y a 64 ans, la bataille des fleurs (in) Le Courrier cauchois - 29 août 2008.

HEBERT (Jean-Pierre) – La Soldatenheim d'Yvetot (in) La Gazette du CEPC – N°47 du 1er semestre 2016 – P.19.

LAPERT (Louis) - BOURRY (Bernard) - Semaine anniversaire de la Libération : il y a 20 ans de cela, la Libération pacifique d'Yvetot fut avant tout l'œuvre silencieuse des résistants (in) Le Courrier cauchois du 29 août 1964.

LEPOVREMOYNE (Jehan) - La guerre 1939-1945 et la résurrection de la ville (in) La Revue de Rouen - N° 2 - 1958 (Numéro consacré à : Yvetot : la réussite de sa renaissance attire tous les regards) - P. 19-21.

TRAORE (Daouda) - La mémoire rétablie de deux jeunes fusillés (in) Le Courrier cauchois du 13

août 2010.

TRAORE (Daouda) - Libération en septembre 1944 : La Pénicilline débarque à Yvetot (in) Le Courrier cauchois du 20 août 2010.

Annonces judiciaires du Havre Libre - N° 234 du 18 juillet 1945 - Condamnation de Charles-Edouard-Valentin Orcel.

Leurs noms inscrits sur le monument aux morts : à la mémoire de deux fusillés (in) Le Courrier cauchois du 20 juin 2014.

Témoignages :

Ils racontent la libération d'Yvetot : Robert Chrétien et Jacqueline Lefebvre (in) Le Courrier cauchois du 10 juillet 2004 - Témoignages recueillis par Daouda Traoré.

Ils racontent la libération d'Yvetot : Claude Julien, retraité de l'enseignement (in) Le Courrier cauchois du 17 juillet 2004 – Témoignage recueilli par Daouda Traoré.

Ils racontent la libération d'Yvetot : Jean Leroux, chauffeur retraité (in) Le Courrier cauchois du 24 juillet 2004 – Témoignage recueilli par Daouda Traoré.

Ils racontent la libération d'Yvetot : Michèle et Pierre Varin (in) Le Courrier cauchois du 31 juillet 2004 - Témoignages recueillis par Daouda Traoré. Michel David : « 1940-44, c'était le système D » (in) Paris-Normandie du 18 août 2004 -Témoignage recueilli par Sylvie Gesquière.

Ginette Bonnabaud : « Nez à nez avec un soldat allemand » (in) Paris-Normandie du 19 août 2004 - Témoignage recueilli par Hugues Derouard).

Madame Leblond : « Je me souviens... l'été 44 à Yvetot » - Texte lu sur la sonorisation des commerçants lors de la journée de commémoration du 70° anniversaire de la Libération d'Yvetot, remis aux archives municipales d'Yvetot le 2 septembre 2014 et publié intégralement dans la Gazette du CEPC - N°44 du 2ème semestre 2014.

Archives municipales d'Yvetot :

Registres des délibérations du Conseil municipal d'Yvetot : de 1939 à 1945.

Courriers de sinistrés envoyés à la mairie d'Yvetot après les bombardements de juin 1940 établissant les dégâts subis.

PowerPoint de la conférence-débat du 1er septembre 2008 (64° anniversaire de la Libération d'Yvetot) animée par Jean-Pierre Hébert et Robert Tougard (respectivement Président et Président d'honneur du CEPC) – 47 diapositives.



Service Communication:

Direction de l'Évènementiel, de la Communication, du Commerce et des Sports Ville d'Yvetot service.communication@yvetot.fr 02 32 70 44 70